Feu d'artifice

Rendez-vous le 13 juillet



Nous espérons, que ce 13 juillet 2023, notre spectacle pyrotechnique pourra vous émerveiller, toutes et tous avec ses gerbes d'étincelles multicolores et ses compositions particulières.

Souvenons-nous qu'en 2022 cette réjouissance fut interdite par arrêté préfectoral pour cause de sécheresse

Nous souhaitons aue ce feu d'artifice nommé « Salamandre » vous éblouisse avec ses treize tableaux, un prébouquet et bouquet final.

Rendez-vous à 23 heures sur le terrain à proximité du stade. Le Bal et le feu d'artifice sont offerts par la municipalité.

Election 2023 Miss Charente-Maritime

Félicitations à Noémie GIRAUDEAU qui participait à l'élection Miss Charente-Maritime le 23 avril dernier à Jauray-Marigny et qui termine 1^{re} Dauphine. Elle pourra concourir à Miss Poitou-Charentes en septembre prochain (photo Comité Poitou-Charentes).



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales et d'appliquer pour 2023 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les

Santé financière de la commune

Les feux sont au vert

Chaque année, le comptable public remet un rapport sur la situation financière de la commune, dont voici sa conclusion : « La situation financière de la Commune de Mazeray est très bonne. La CAF nette est positive, le CAC et les ratios d'endettement sont en-dessous des seuils critiques. Son fond de roulement et son taux d'endettement lui ouvrent des marges de manœuvre pour investir. »

- CAF: Capacité d'autofinancement.
- CAC: Coefficient d'autofinancement courant.

La CAF correspond à l'excédent annuel du budget de fonctionnement. Cette dernière s'élève à environ 170 000 euros au titre de l'année 2022. Le fond de roulement de la commune, montant des excédents cumulés s'élève à environ 480 000 euros au 31 décembre 2022.

Le ratio d'endettement de la commune est de 0.48 année (ratio d'endettement : c'est le remboursement de la dette si l'ensemble des fonds de fonctionnement du budget y était affecté), ce qui est un très bon ratio.

Ainsi, la situation financière est très bonne et permet de maintenir une très bonne dynamique d'investissement et d'aménagement.

Fort de ces éléments et du contexte d'inflation actuelle, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition pour l'année 2023.

Question...

A travers le « Point Info », nous offrons la possibilité à un habitant de la commune de nous poser une question d'actualité.

- « J'ai remarqué récemment un chapiteau installé sur le terrain de football, pouvez-vous m'en dire un peu plus? »
- Notre réponse : Il s'agissait d'un spectacle sous forme de cirque organisé le samedi 18 mars par l'A4 (Association Angérienne Action Artistique), initulé de « A à Zèbre », co-financé par les communes de Mazeray, Bignay et Grandjean, au profit des écoles du RPI.



- Bulletin d'information édité par la mairie de Mazeray
- Directeur de la publication : Sylvain MARCHAL
- ISSN: en cours Impression: mairie de Mazeray

MAZERAY Ensemble



BULLETIN D'INFORMATION DE LA **MAIRIE DE MAZERAY**



Entretien

Avec Caroline Aloé, Conseillère départementale



Point Info: « Pourriez-vous vous présenter en quelques mots? »

Je m'appelle Caroline Aloé. J'ai 53 ans. Je suis originaire d'Alsace et ai effectué mes études d'Histoire à Strasboura.

Après, j'ai occupé différents postes dans plusieurs administrations, à Paris, Metz et Mayotte. En septembre 2009, je suis arrivée au lycée Louis-Audouin-Dubreuil à Saint-Jean-d'Angély où j'occupe la fonction de gestionnaire adjointe.

J'ai été élue aux élections cantonales de mars 2015. Pour mon deuxième mandat en 2021, Sylvie Marcilly notre présidente, m'a confié la charae de l'éducation et des collèges en Charente-Maritime.

Je suis une passionnée de lecture et de musique classique. J'aime la nature le vélo et la randonnée à pied dans les bois de Mazeray et en mon-

Point Info: « Quelles sont vos missions en tant que vice-présidente du Département ? »

J'ai la charge de l'Education et des Collèges. La Charente-Maritime compte 51 collèges publics et 10 collèges privés. L'entretien des bâtiments est une compétence obligatoire du Département, en fonctionnement mais aussi en investissement. Le budget global est 36,5 millions d'euros pour 2023 :

- Collèges publics: 9, 1 millions d'euros en fonctionnement et 24,9 millions d'euros en investissement.
- Collèges privés : 2 millions d'euros en fonctionnement et 0,5 million d'euros en investissement

Le Département de la Charente-Maritime a un partenariat ancien avec l'Université de La Rochelle, La Présidente a souhaité le renforcer et j'ai participé avec mon collègue Patrice Raffarin, délégué à l'Enseignement Supérieur, à l'élaboration de la Convention 2023-2027.

Je représente l'institution dans plusieurs instances de décisions comme le Conseil Départemental de l'Education Nationale, présidé par le préfet et le Directeur Académique. C'est le lieu où se décide les ouvertures et fermetures de classe du premier degré, la modification de la carte scolaire pour le second degré.

En France, la politique scolaire est une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités. J'ai donc des rencontres régulières avec le Directeur Académiaue, Il est nécessaire d'avoir un dialogue et de travailler en toute transparence.

Fdito

Mazériennes, Mazériens, Chers administrés.

Le mois d'avril vient de s'achever et c'est sans doute l'un des mois les plus poétiques de l'année. Il est celui qui représente le mieux le printemps: arbres en fleurs et douceur printanière.

Le printemps est aussi le moment où la vie collective redevient plus intense. Tous ces moments d'échanges, de partage, de rencontre, de joie sont essentiels à la vie d'une commune

Le printemps, c'est aussi le moment où est voté le budget et avec lui, les taux d'imposition. Lors de notre conseil municipal du 4 avril, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de continuer les investissements pour embellir la commune.

Je vous laisse maintenant parcourir ce bulletin pour découvrir l'avancée de nos projets.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Votre Maire, Svlvain MARCHAL

J'ai entamé avec les services du Département toute une réflexion pour établir un programme pluriannuel d'investissement dans les collèges publics avec un volet environnemental important : réduire la consommation énergétique, créer des ilots de fraîcheur, revégétaliser et désartificialiser les cours.

Au quotidien, c'est une mission de suivi des travaux engagés,

Impôts et taxes...

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,84 %

propriétés non bâties : 36,18 %

des visites sur site et des rencontres avec les agents territoriaux qui travaillent dans les collèges.

Je préside l'équipe pluridisciplinaire concernant les bénéficiaires du RSA pour les Vals de Saintonge, tous les mois, ainsi que l'équipe médicosociale pour les demandes d'APA, tous les quinze jours.

Je représente également l'institution dans plusieurs organismes comme les SDIS 17, le SYMBO, l'Hôpital de Saint-Jean d'Angély...

Point Info: « Quel est le rôle du Département auprès des communes rurgles? »

La solidarité territoriale est au cœur de nos priorités. Le Département a développé une politique de soutien avec des aides spécifiques pour les communes de moins de 5 000 habitants. Les domaines d'intervention sont larges :

- Le fonds de revitalisation : pour construire, transformer, réhabiliter des bâtiments communaux accueillant du public.
- Le fonds d'aide à la construction, la réhabilitation, la transformation de logements communaux.
- Le fonds d'aide pour les travaux dans des locaux scolaires du premier degré.
- Le fonds d'aide à l'équipement touristique et valorisation du petit patrimoine rural.
- Le fonds départemental pour les investissements liés à la défense ex-

térieure contre l'incendie (citernes, bâches, poteaux...).

Le montant de la subvention dépend de la taille des communes et du plafond des subventions (40 % pour Mazeray avec une majoration dans le cadre du Plan Vals de Saintonge, voté pour soutenir notre territoire fragile). Le Département favorise la diffusion de la culture en milieu rural avec la programmation de spectacles ou de concerts préalablement labellisés. C'est 50 % du montant qui est pris en charge par le Département. La Charente-Maritime possède un riche patrimoine.

Le Département subventionne les monuments non classés ou classés. Il existe un fonds pour la restauration du patrimoine documentaire historique (registres paroissiaux, registres d'état-civil...).

Point Info : « Et plus particulièrement sur Mazeray, quelles sont les subventions qui ont été versées par le Département ? »

- Grâce au fonds énergie, la commune a pu acquérir un véhicule électrique (subvention de 4 998 euros).
- Dans le cadre du Plan Patrimoine, les travaux de restauration de l'église ont été pris en charge : tranche 1 (34 547 euros) ; tranche 2 (34 345 euros) ; tranche 3 (100 522 euros).
- Défense incendie, installation citernes, la commune a reçu une subvention de 31 983 euros.
- Pour la voirie, il s'agit de la répartition du fonds départemental de pé-

réquation : 63 206 euros (pour 2021) ; 99 091 euros (pour 2022).

J'ai connaissance d'autres demandes pour 2023 dont les subventions n'ont pas encore été votées :

- Les travaux de restauration de l'intérieur de l'église (Plan Patrimoine).
- •L'aménagement d'une aire de jeux (revitalisation).

Je suivrai avec attention ces dossiers.

Point Info: « Quelle est votre vision de Mazeray ? »

C'est toujours un réel plaisir de venir à Mazeray. C'est une commune dynamique qui met à disposition des installations sportives et culturelles (stade, bibliothèque) pour les nombreuses associations.

Les élus ont su mettre en valeur le patrimoine historique avec la restauration de l'église.

Il fait bon vivre à Mazeray. De nouvelles constructions démontrent l'arrivée de futurs habitants sur la commune!

Sa proximité avec Saint-Jeand'Angély, son implantation dans un écrin de nature doivent lui permettre de développer l'accueil de touristes.



Un nouveau lotissement sur notre commune

Les terrains du lotissement des Orchidées ont été vendus rapidement, preuve, s'il le fallait, de l'attraction de notre commune de Mazeray.

Les terrains à bâtir sur la commune se font rares. Toutefois, la municipalité souhaite maintenir une offre pour les potentiels nouveaux concitoyens.

C'est dans ce cadre que la commune a acquis un nouveau terrain à bâtir : 7 500 m² de terrain à viabiliser pour proposer une nouvelle offre de lotissement.

Les terrains sont achetés en avril 2023. Un maître d'œuvre sera sélectionné en mai de manière à définir le plan d'aménagement pour cet été.

Les terrains, quant à eux, seront disponibles à la vente en 2024. Notre objectif est de proposer des terrains de 450 à 700 m² pour permettre notamment aux primo-accédants d'investir dans notre commune.



Pour plus d'informations, se rapprocher de la mairie.

Aménagement

Le nouveau parc de jeux prend forme

Pour le plaisir des grands comme des petits, les enfants de la commune pourront très prochainement se balancer, glisser, grimper, dans un parc de jeux flambant neuf.

Nos agents communaux ont déjà réalisé les travaux de préparation et de montage du mobilier urbain et s'apprêtent à aborder les dernières finitions.

Dans le souci constant de travailler avec des entreprises locales, la municipalité a sélectionné « Agora Collectivités » pour la qualité des structures et du mobilier.

L'ensemble de ces éléments est installé par la société Cap loisirs spécialisée dans ce domaine.

Une demande de DETR a été réalisée, afin d'obtenir une subvention à ce projet, qui s'élève à 37 093,20 euros.









Epicerie Multiservices



Reprise d'un commerce : appel à candidature(s)

- Vous êtes dynamique(s), rigoureux, organisé(s).
- Vous appréciez le contact avec une clientèle multigénérationnelle.
- Vous débordez d'énergie et bouillonnez d'idées pour développer un commerce de proximité.

Lancez-vous dans la reprise d'un commerce en location-gérance

Situé dans le centre-bourg de Mazeray, un village de plus de 1 000 habitants à proximité de Saint-Jean-d'Angély, sur un axe de passage important (Saint-Jean d'Angély – Saintes).

De nombreux services sont proposés: bar, restauration, épicerie fine, crèmerie, dépôt de pain, presse, française des jeux... Parking disponible à proximité immédiate.

Cette affaire se compose d'une salle de bar et restaurant de 30 couverts et d'une terrasse de 20 places, d'une réserve de 40 m² ainsi que d'un bureau et d'une chambre froide. Équipé d'un matériel complet et d'un agencement en bon état.

La municipalité vous accompagnera dans le développement de votre projet en mettant à votre disposition son équipe aux multiples compétences et des installations adaptées à développer en partenariat.

La clientèle est locale, de passage, d'associations sportives et d'entreprises alentours.

Notre commune dynamique accueille régulièrement des évènements sportifs de renommée nationale voire internationale (Concours de Saut d'Obstacles et Moto cross).

Le chiffre d'affaires actuel s'établit à environ 150 000 euros annuel. Le fonds de commerce et les murs appartiennent à la commune, il est donc proposé un contrat de location-gérance permettant au gérant de développer une affaire sans frais importants. Le local est loué 850 euros/mois auquel s'ajoute une redevance variable en fonction du chiffre d'affaires.

Etablissement à fort potentiel de développement

Votre projet nous intéresse! Merci d'envoyer votre dossier de candidature dans lequel vous exposerez vos motivations, vos objectifs de développement et votre offre de prix.

Courriel: mazeray17400@gmail.com